



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cinquantenaire du débarquement de Provence

Question écrite n° 11635

Texte de la question

M. Jean-Jacques Hyst attire l'attention de M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre sur la commémoration du cinquantenaire des débarquements des Alliés et des troupes françaises en Normandie et en Provence. Si l'annonce de la commémoration concerne bien les deux débarquements dans les textes et communiqués officiels, il n'en est pas de même en ce qui concerne la diffusion de l'information. On sait que la commémoration du débarquement en Normandie revêtira une exceptionnelle solennité, en présence des plus hautes autorités de l'État et des représentants des Alliés. Il ne serait pas pour autant convenable que cette manifestation occulte le souvenir du débarquement en Provence des troupes alliées, en majorité françaises, aidées par les valeureux résistants qui ont largement facilité leur progression en territoire occupé. Au cours de la discussion du budget des anciens combattants au Sénat, il a envisagé la participation des élèves de certaines classes à un concours national concernant le seul débarquement de Normandie, les lauréats étant conviés à assister aux cérémonies commémoratives, avec la possibilité de recueillir les témoignages des vétérans présents. Il serait particulièrement équitable et instructif pour les jeunes générations que cette très louable initiative soit étendue au débarquement de Provence, dont la commémoration représenterait pour ceux qui l'ont vécu la reconnaissance du pays envers l'armée d'Afrique. Il lui demande si, en sa qualité d'organisateur de toutes les manifestations, il peut étudier la possibilité de donner aux anciens combattants de l'armée d'Afrique l'assurance que la commémoration du débarquement de Provence revêtira la même solennité que celle de juin 1944, avec surtout la participation des plus hautes autorités de l'État et des représentants des Alliés.

Texte de la réponse

Le cinquantième anniversaire du débarquement de Provence sera célébré cette année avec beaucoup de faste, les commémorations prévues dans le Var et les Bouches-du-Rhône permettront, en effet, de rendre avec éclat, à l'armée et aux soldats d'Afrique, l'hommage qu'ils méritent. Le 14 août, une grande revue navale aura lieu de Villefranche à Toulon avec la participation des flottes alliées. Le 15, jour anniversaire, sont prévues deux grandes cérémonies militaires en présence des plus hautes autorités américaines et françaises. La première se déroulera au Dramon, près de Saint-Raphaël où ont débarqué les Américains. Les personnalités se rendront ensuite à Cavalaire où les troupes françaises avaient repris pied sur le sol national. Cette cérémonie rendra un hommage particulier à l'armée d'Afrique qui a joué un rôle très important dans ce débarquement et dans la libération de la France. D'autres manifestations de même nature auront lieu également à Frejus et à Marseille au mois de septembre. De plus, le souvenir des combattants de l'armée d'Afrique sera également évoqué au mois de mai prochain, à l'occasion de la commémoration du cinquantenaire des combats de Monte Cassino où s'est illustré le corps expéditionnaire français en Italie.

Données clés

Auteur : [M. Hyst Jean-Jacques](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11635

Rubrique : Ceremonies publiques et commemorations

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 février 1994, page 973

Réponse publiée le : 21 mars 1994, page 1396